

## Confirmation de commande pour France



**money  
care.ch**

moneycare AG  
Konradstrasse 14  
8005 Zürich

044 552 49 49  
order@moneycare.ch  
moneycare.ch

1.

- Ordre de dédouanement Basic**
- Ordre de dédouanement Confort** -le conducteur reçoit un service personnalisé à la douane
- Ordre de dédouanement VIP** - Service de prise en charge et de restitution du véhicule

2.

- Véhicule en leasing** Déclaration de TVA nécessaire
- Véhicule acheté** Il y a des frais qui ne peuvent plus être récupérés  
Eori-Numéro existante ? **Oui**  **Non**

Nous souhaitons une facture en:

CHF

EUR

### Données du client

---

Nom

---

Complément d'adresse

---

Rue

Ville

---

Nom de la personne responsable qui est responsable des demandes de renseignements et de la coordination de la date de dédouanement

---

Numéro de téléphone

---

E-Mail

---

Moment d'accessibilité optimale

---

Nom et Adresse de la banque

Numéro IBAN

---

Adresse de facturation si différente de l'adresse ci-dessus

---

**Données du véhicule**

---

**Véhicule/type**

---

**Numéro de châssis**

---

**Numéro matricule**

---

**Kilométrage du véhicule****À quel poste frontière souhaitez-vous effectuer le dédouanement ?****Suisse/France** CH – Genève Bardonnex / FR – St. Jullien CH – Bâle / FR – St. Louis

Condition préalable au dédouanement:

la/les facture(s) de moneycare AG est/sont payée(s)  
Tous les documents sont disponibles**Documents à présenter pour le dédouanement du véhicule :**

- Copie du permis de circulation
- Copie du contrat d'achat ou de leasing
- Confirmation de domicile du salarié  
(pour la France une copie de facture d'électricité est suffisante)
- Confirmation de l'employeur (uniquement pour la France)
- Confirmation du kilométrage (uniquement pour l'Autriche)

**Informations sur Déclaration de votre véhicule:****Pour les véhicules en leasing:**

Depuis le 1.1.22, **il n'est plus nécessaire de payer la TVA** lors du dédouanement des véhicules dans l'UE. Cependant, tous les véhicules dédouanés doivent être déclarés auprès des autorités fiscales en France. Cette déclaration, effectuée par moneycare AG, est payante et directement facturée.

**Pour les véhicules achetés:**

Lors de Déclaration de votre véhicule en France, vous devrez payer des taxes et éventuellement des droits de douane. Ces taxes ne peuvent pas être récupérées.

Par notre signature légale (d'après l'extrait du registre du commerce), nous confirmons que nous avons lu le brochure «Véhicules commerciaux pour les frontaliers – Formalités douanières et remboursement/Déclaration de la TVA» et que nous en avons compris le contenu et l'exclusion de responsabilité.

Ces brochures font partie intégrante de cette confirmation de commande.

Nous acceptons les frais liés à cette confirmation de commande et affirmons notre volonté de soutenir au maximum les tâches nécessaires, ainsi que de répondre de manière indépendante à toutes les exigences ou inscriptions auprès des autorités.

Par notre signature légalement valable (conformément à l'extrait du registre du commerce), nous confirmons que toutes les informations que nous avons fournies sont véridiques et exactes. Nous acceptons que des frais supplémentaires puissent être occasionnés par des déclarations erronées et nous sommes prêts à prendre en charge les frais d'enquête et de correction (CHF 130.-/h).

Nous nous engageons à soutenir au mieux le travail de moneycare AG et de ses partenaires.

En cas de dédouanement d'un véhicule loué en France, un nouveau dédouanement doit être effectué avant la restitution du véhicule ou l'expiration du contrat de location.

Nous confirmons par la présente que nous effectuerons ce dédouanement à nos frais et à notre initiative.

Si nous n'effectuons pas le dédouanement, celui-ci sera automatiquement effectué par moneycare AG. Les coûts occasionnés seront à notre charge.

---

Lieu, date

---

Lieu, date

---

Nom (en majuscules)

---

Nom (en majuscules)

---

Fonction

---

Fonction

---

Signature 1

---

Signature 2